

DELIBERATION

N° 2010-073 du 20 juillet 2010

OBJET : Personnel –Modificatif du tableau des effectifs

Rapporteur : M. le Président

Le 20 juillet 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 juillet 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 35

Nombre de pouvoir : 0

Nombre de votes : 35

M. Maurice DUFOUR est nommé secrétaire de séance

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Renée PETELET, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, M. Thierry DUCURTIL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Claude PLEINDOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, Mme Léa ROUX, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Bernard COLOMBAN.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2002 -870 du 3 mai 2002 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets portant statut particulier du cadre d'emplois des agents des catégories A, B et C,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale et Finances du 17 juin 2010,

Vu l'avis favorable du Bureau du 6 juillet 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

■ **Approuve la modification du tableau des emplois permanents de la Communauté de Communes du Briançonnais au 20 juillet 2010, arrêtée comme suit :**



FILIERE ADMINISTRATIVE

**1 transformation
de poste :**

**Adjoint administratif
territorial de 1^{ère} classe (TC) → Rédacteur territorial (TC)**

1 création de poste

Adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe (TNC 50%)

FILIERE TECHNIQUE

1 création de poste :

Ingénieur territorial (temps complet)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 26 JUIL. 2010

Date affichage : 27 JUIL. 2010